

## Animer en équipe

# Adhérer en équipe, faire société ?

**Et si nous profitions de notre dernière réunion d'équipe pour renouveler ensemble nos adhésions pour l'année prochaine ? Voici quelques propositions pour vivre cette démarche en équipe !**

### Qui ?

Le veilleur peut proposer cette démarche, en laissant la liberté à ceux qui le souhaitent de renouveler leur adhésion de façon individuelle.

### Où ?

Derrière son ordinateur ! Deux solutions sont possibles :

- Chacun se connecte avec ses codes sur l'ordinateur mis en libre-service
- Le veilleur le fait pour chacun des membres. Attention, au moment de l'enregistrement du règlement, indiquer dans la case « payeur » le nom de l'adhérent pour qui il fait le renouvellement

### Quand ?

Dès le 15 juin, vous pourrez renouveler votre adhésion. Idéalement, vous pouvez le faire lors de votre dernière réunion d'équipe de l'année, partir sereinement en vacances et également bénéficier du tarif adhérent au moment de l'inscription au rassemblement d'Annecy.

### Pourquoi ?

- Il sera très certainement plus rapide de le faire ensemble. Plus on est de fou, plus on rit !
- Le faire en équipe permet d'éviter les oublis et les erreurs
- Engendre une baisse du budget photocopie du Courrier pour l'équipe
- Pour recevoir votre Courrier fin août et ainsi avoir le temps de préparer sa première réunion et de s'imprégner des thèmes d'enquête et de méditation
- Une démarche à vivre en équipe, inviter les personnes qui ne payent pas à le faire, réfléchir en équipe au « faire mouvement » (expliquer l'intérêt de l'adhésion pour soi et pour le mouvement.)
- Pour se familiariser avec l'Intranet (peut-être que des personnes sont plus habiles avec l'informatique de d'autres dans une équipe).

### Quelques points d'attentions

- Inviter chacun à se munir de ses codes (identifiant et mot de passe)
- Avoir la procédure sous la main
- Pour un couple, il faut renouveler le 1<sup>er</sup>, puis le 2<sup>e</sup> et enfin régler ensemble.

Pour toutes les demandes particulières (autres tarifs, 1<sup>ère</sup> année, difficultés financières...) n'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone : 01.45.24.43.65 soit par courriel à [adhésions@acifrance.com](mailto:adhésions@acifrance.com).

**Marie Moulins**, déléguée nationale

**Dominique Le Dauphin**, chargée de missions administratives et financières

*Fiche pratique parue dans Le Courrier n°182*